

Préfecture de l'Oise,  
A l'attention de Mme la Préfète Catherine SÉGUIN  
1 place de la préfecture  
60022 BEAUVAIS cedex

Paris, le 13 mars 2024

**Objet** : Surveillance des PFAS rejetés par Chemours et autres entreprises de la plateforme chimique de Villers Saint Paul, Oise.

Madame la Préfète,

**Générations Futures est une association loi 1901**, agréée par le ministère de l'Écologie, dont l'objet est notamment la dénonciation des **effets** néfastes pour la santé et l'environnement des **polluants chimiques**. Depuis quelques années, **nous nous intéressons tout particulièrement au sujet des substances per- et polyfluoroalkylées (PFAS)** et avons **produit** sur le sujet plusieurs **enquêtes**.

En juin dernier<sup>1</sup>, nous avons publié des résultats d'analyses d'eau de la rivière Oise réalisées au niveau de la plateforme chimique de Villers-Saint-Paul.

**Nos analyses avaient révélé la présence en quantité très importante de nombreux PFAS différents** dans un exutoire industriel se jetant dans l'Oise et des quantités importantes de PFAS dans la rivière Oise, à plusieurs centaines de mètres en aval de ces rejets. A la lumière de ces révélations, la question de la surveillance des milieux aux alentours du site industriel s'avère plus importante que jamais.

**En mars 2023, vous avez signé un arrêté préfectoral qui impose à Chemours de surveiller la présence de PFAS au niveau des points d'émission de l'usine**. Nous ne pouvons que nous réjouir de cette initiative qui devrait participer à protéger les riverains et l'environnement contre les contaminations, et aider à mieux « comprendre les mécanismes de transfert des PFAS dans les différents milieux et identifier les enjeux à protéger »<sup>1</sup>.

Toutefois, nous notons que **l'arrêté ne fournit pas la liste exhaustive des PFAS** visés par cette obligation de surveillance. Si le détail des substances dites génériques -recherchées à une fréquence hebdomadaire- est connu, l'identité des substances dites spécifiques -recherchées à une fréquence mensuelle- demeure confidentielle. Il nous paraît important d'avoir accès à cette liste car d'autres substances problématiques peuvent être émises. Il est important pour notre association et les riverains du site de connaître l'identité de toutes les substances auxquelles ils sont potentiellement exposés. Ceci est d'autant plus important qu'il est prévu un agrandissement du site d'ici 2025. *Ainsi, nous vous demandons de rendre accessible la liste des substances spécifiques recherchées.*

Nous avons noté avec satisfaction la mise en ligne récente de différents résultats d'analyses de PFAS dans les rejets et l'environnement au niveau de la plateforme de Villers Saint Paul publié sur le site de la DREAL Hauts de France.

---

1

<https://www.generations-futures.fr/wp-content/uploads/2023/06/plainte-pfas-et-analyses-oise-compressé.pdf>

Cette surveillance et la communication intégrale de ces résultats apparaît d'autant plus impérative à la lumière des dernières analyses que nous avons réalisées dans la rivière Oise, résultats sur lesquels nous n'avons pas encore communiqué ce 13 mars 2024. En effet, nos dernières analyses montrent que la concentration totale des PFAS retrouvés dans un prélèvement réalisé par nos soins dans la rivière Oise en janvier 2024 est **3,6 fois plus élevée** que celle constatée sur notre prélèvement d'avril 2023 au même emplacement situé en aval immédiat de la station d'épuration collective de la plateforme chimique ! **La figure 1 en annexe du présent courrier illustre les différences constatées pour chaque substance analysée dans les deux prélèvements entre les concentrations relevées.** Si nous espérons que nos révélations de 2023 concernant les taux de PFAS importants dans l'Oise inciteraient à l'adoption de meilleures pratiques par les industriels qui se traduiraient par une diminution de la pollution chimique de l'Oise, **nous constatons aujourd'hui qu'il n'en est rien.** Pire encore, nous observons la tendance inverse : les concentrations de PFAS au niveau du point de prélèvement dans l'Oise P4 immédiatement en aval du rejet de la plateforme chimique (cf notre rapport [Pollution de la rivière Oise par des PFAS](#)) étaient nettement plus préoccupantes encore en janvier 2024 qu'elles ne l'étaient en avril 2023.

**Comment expliquer la dégradation de la situation, alors que les autorités ont connaissance de l'affaire depuis bientôt 1 an ?** En rappelant que l'Autorité environnementale régionale précisait dans son avis de mars 2023 que « *il est recommandé pour raison de santé publique d'éviter d'augmenter les émissions de PFAS* » nous demandons aujourd'hui que la préfecture prenne toute la mesure de la situation et s'empare de la problématique pour imposer la mise en œuvre de mesures contraignantes, fortes et efficaces de réduction des rejets de PFAS dans la rivière Oise par les industriels concernés.

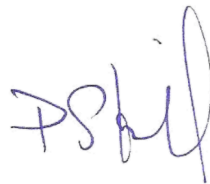
Nous restons bien sûr à votre entière disposition sur ce sujet important.

Dans l'attente d'une réponse de votre part et espérant une collaboration fructueuse pour aborder cette problématique de santé publique majeure, veuillez agréer, Madame la préfète, l'expression de nos salutations distinguées.

Nadine Lauverjat, Déléguée Générale



Dr Pauline Cervan, Toxicologue, en charge des questions scientifiques et réglementaires



**Annexes**

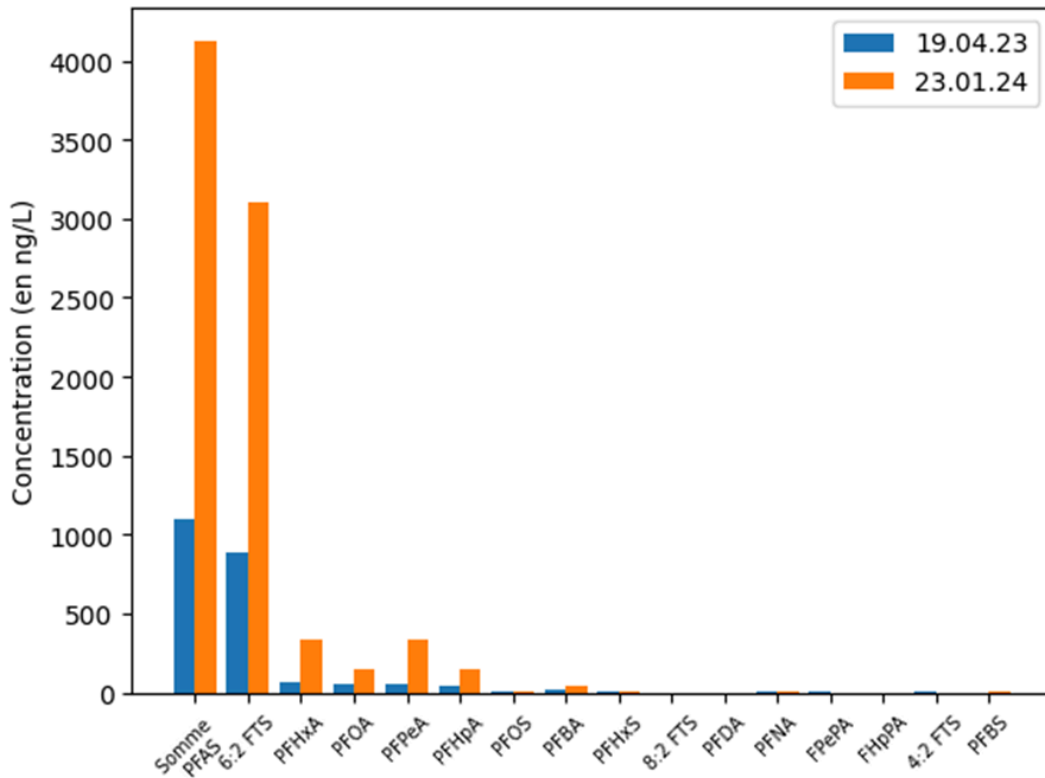


Figure 1 : Comparaison des concentrations de substances PFAS exprimées en ng/L retrouvées au point de prélèvement P4 dans la rivière Oise (cf rapport [Pollution de la rivière Oise par des PFAS](#)) le 19 avril 2023 (bleu) et le 23 janvier 2024 (orange).

Tableau de résultats synthétiques des 2 analyses.

unité : ng/l	P4 (Oise) 19 04 23	P4 (Oise) 23 01 24
6:2 FTS	890	3100
PFHxA	65	330
PFOA	49	150
PFPeA	54	330
PFHpA	43	150
PFOS	2,3	3
PFBA	23	48
PFHxS	1,8	4
8:2 FTS	1,1	NR
PFDA	0,41	1,4
PFNA	4,5	9,4
FPePA	3,2	NR
FHpPA		
4:2 FTS	2,1	NR
PFBS	1,1	2,4
<b>somme PFAS</b>	<b>1140,51</b>	<b>4128,2</b>
nbre PFAS	14	11
Comparaison 2023/2024 au point P4		
NR = Non Recherché		